

Lettre In n° 5

Chers adhérents,

Je vous présente au nom des membres de notre Conseil d'Administration les meilleurs vœux pour l'année 2015.



Tous les adhérents n'ont pas encore répondu à l'appel à cotisation et nous avons déjà fait un certain nombre de constats :

1. Je remarque que plus de sociétés ont utilisé la procédure de CMF-Réseau et je les en remercie.
2. Il est évident que les sociétés qui ne se sont jamais intéressées au site et mis à jour leur site rencontre des difficultés.
3. Je vous rappelle qu'à chaque changement de Président ou de gouvernance, vous devez informer votre fédération et mettre à jour votre Conseil d'Administration sur votre site. C'est une condition nécessaire au bon fonctionnement. Par ailleurs, je vous rappelle que vous pouvez définir 5 comptes et donner un codes d'accès avec des droits à 5 personnes (Trésorier, Secrétaire, Président, etc...).
4. Nous avons organisés des journées de formations, nous sommes à votre disposition pour vous aider. Nous ne pouvons pas faire beaucoup plus.

Nous attendons toujours vos réponses à notre enquête et à notre projet de Festi-Kiosque. La CMF Saône et Loire est votre fédération. Sans votre participation, nous ne pouvons rien pour vous.

Avec cette lettre, nous vous joignons une lettre pour demander à ceux qui souhaitent participer au devenir de votre Fédération de faire acte de candidature pour le prochain congrès le 3 mai à Autun.

Par ailleurs, nous venons d'apprendre les difficultés de l'école de musique de Couches. Cela fait encore une école de plus qui rencontre des difficultés économiques pour survivre. La formation musicale est le fer de lance de nos sociétés si nous voulons qu'elles perdurent. Compte tenu de la gravité de cette situation, je vous propose d'organiser une grande journée de réflexion sur ce que nous souhaitons pour la formation musicale sur notre territoire. Cette journée ne sera organisée que si vous nous sollicitez massivement pour parler de ce sujet très crucial pour l'avenir de nos sociétés. Cette journée pourrait-être organisée soit un samedi et peut-être exceptionnellement un dimanche.

Pour manifester l'intérêt que vous portez à cette suggestion, merci d'adresser simplement un mail ou un appel téléphonique à votre Fédération en indiquant le nom de votre structure, votre fonction et la journée ou demi-journée qui vous convient le mieux. C'est aussi pour cette raison que nous vous avons demandé de nous communiquer les informations concernant la formation dans vos structures.

Je vous souhaite une belle année musicale

Le Président

Gérard HOCHART